



Rue Elgin

Dans l'instance de l'expropriation pour l'élargissement de la rue Elgin, vis-à-vis du No 107 (subdivision C) du quartier St-Laurent de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que les Commissaires dans l'instance de l'expropriation plus haut citée ont terminé les procédures d'évaluation et déposé leur rapport de telle évaluation au bureau du soussigné, ainsi que le requiert la loi, et que jeudi, le vingt-cinquième jour d'Octobre courant, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, ledit rapport sera soumis à la Cour Supérieure du District de Montréal, dans la Province de Québec, siégeant en Division de Pratique, (chambre 31), au Palais-de-Justice de cette Cité, pour être homologué.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville

BUREAU DU GREFFIER DE LA VILLE,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 11 Octobre 1906.



Elgin Street

In the matter of expropriation for the widening of Elgin street, opposite to No. 107 (subdivision C) of St. Lawrence Ward of the City of Montreal.

PUBLIC NOTICE

Public notice is hereby given that the Commissioners in the above mentioned matter of expropriation have completed the proceedings of appraisal in the office of the undersigned, as required by law and that on Thursday, the twenty-fifth of October instant, at half past ten o'clock in the forenoon or as soon as Counsel can be heard, the said report will be submitted to the Superior Court for the District of Montreal, in the Province of Quebec, sitting in the Division of Practice (room No. 31), at the Court-House of this City, for homologation.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 11th October, 1906.



Ferme Amos

Dans l'instance de l'expropriation pour l'agrandissement de la "Ferme Amos", dans le Quartier Saint-Denis de la Ville de Montréal.

Avis public est par les présentes donné, que le rôle de répartition, dans l'instance plus haut citée, est maintenant déposé en mon bureau, à l'Hôtel-de-Ville, où les intéressés pourront l'examiner jusqu'à Lundi, le 15 Octobre 1906, et que Mardi, le 16 Octobre 1906, à 10 heures a.m., j'entendrai toutes les objections qui seront faites concernant ledit rôle de répartition.

JOHN-R. BARLOW,
Inspecteur de la Ville.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA VILLE,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 3 Octobre 1906.



Amos Farm

In the matter of expropriation for the enlargement of "Amos Farm", in the Saint-Denis ward of the City of Montreal.

Public notice is hereby given, that the assessment roll in the above matter, is now deposited in my office, at the City Hall, where the interested parties may examine it until Monday the 15th October 1906, and that on Tuesday the 16th October 1906, at 10 o'clock a.m., I shall hear all complaints that may be made against said roll.

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

CITY SURVEYOR'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 3rd October 1906.